

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE SOLUTIONS AGRICOLE ET LOGISTIQUE » en abrégé « S.A.L »

Siège Divo, Divo, DIVO, DIALOGUE NON LOIN DE LA PHARMACIE KENNINYA, Lot 1061, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2023, et enregistrés à GAGNOA le 17 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE SOLUTIONS AGRICOLE ET LOGISTIQUE » en abrégé « S.A.L »

Objet : LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, LA COMMERCIALISATION, ACHAT-VENTE, IMPORT-EXPORT, HYDRAULIQUE & ASSAINISSEMENT, CONSEIL, ENCADREMENT & FORMATION, LOCATION D'ENGINS, LOCALISATION ET SURVEILLANCE GPS, TRANSPORT DE MARCHANDISES, TRANSPORT DE MATIERES PREMIERES, DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Divo, Divo, DIVO, DIALOGUE NON LOIN DE LA PHARMACIE KENNINYA, Lot 1061, Ilot 51

Dirigeant(s) M ATTEBI ZAMA HERVE VILARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DIV-2023-B-185 du 24/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 24/04/2023

